

**Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration  
du Samedi 6 Octobre 2012**

à 10 heures 30

Etaient présents : Perine ASTICH-BARRE, Yves BENOIT, Joseph DUBOEUF, Michèle DUBOEUF, Marie FELTRIN, Yves LOUAGE, Micheline REZZE, Arlette WOJCIECHOWSKI.

**1- Approbation du compte rendu du Conseil d'administration du 4 Mai 2012**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

**2- Derniers réglages en vue de l'Assemblée Générale de l'après midi.**

Le Conseil d'Administration examine point par point le déroulement de l'assemblée Générale qui doit se tenir dans l'après midi.

**3- Le « projet » de l'orphelinat Annai Velanganni,**

Chacun a reçu le texte élaboré par Joseph DUBOEUF incluant toutes les remarques exprimées lors de notre dernier conseil. Sous réserve de quelques modifications mineures, ce document est adopté par le Conseil d'Administration. Il sera présenté dans les grandes lignes à l'Assemblée Générale, puis discuté avec Devi cet hiver en Inde.

**4- Proposition de Marie Feltrin d'élaborer un « Règlement Intérieur » pour l'orphelinat.**

A partir de ses observations durant ses séjours à Pondicherry, Marie FELTRIN a rédigé un projet de « Règlement Intérieur ». Son but est de fixer un certain nombre de règles qui pourront être portées à la connaissance de tous pour organiser la vie ensemble et permettre à Devi de s'appuyer sur un texte écrit.

Le projet de texte a été adressé à tous les membres du Conseil d'Administration.

Un tour de table permet à chaque membre du Conseil d'exprimer ses premières réactions. Le texte aborde différents niveaux qu'il serait nécessaire de classifier et d'organiser. Il est décidé de constituer un petit groupe de travail pour finaliser le document. Il est composé de Joseph DUBOEUF, Michèle DUBOEUF, Perine ASTICH-BARRE et Marie FELTRIN. Ce groupe rédigera un projet qui sera mis à l'ordre du jour du Conseil du printemps 2013.

**5- Pistes de travail pour les membres du Conseil d'Administration qui se rendront à Pondichéry au début de l'année prochaine.**

Parmi les points les plus importants à discuter avec DEVI, il est noté :

Le projet de l'orphelinat adopté par le Conseil de ce jour.

Le règlement Intérieur.

La situation des jeunes adultes dans l'orphelinat.

Les conditions d'arrivée des enfants en France.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 12h30.